



Installation caméra sur maison habitation

Par **magnes**, le **14/05/2019** à **20:20**

bonjour, les locataires d'une maison d'habitation ont installé des caméras de surveillance. En ont-il le droit ? je précise qu'ils n'ont pas demandé à la propriétaire.
Ne faut-il pas apposer un panneau le signalant ?
merci de votre réponse.

Par **amajuris**, le **14/05/2019** à **20:27**

bonjour,
si les caméras ne filment que la partie louée, je pense que c'est légal sans autorisation.
une vidéosurveillance n'est soumise à aucune contrainte dès lors que le dispositif est installé en un lieu privé, fermé, non ouvert au public.
salutations